

**République Française**  
**COMMUNE DE LOISIEUX**  
**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 07/07/2023**

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 08

Nombre de votants : 09 (1 pouvoir)

Date d'affichage : 20/06/2023

L'an deux mil vingt-trois, le 07 du mois de Juillet, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian GARIOUD, Maire.

**Présents** : GARIOUD Christian - REVOL Gilbert - JACQUET Patricia – ALMAÏDA Marie - BLANCHET Alain -

LEGLISE Sébastien - MIGUET Corinne - COTTAREL Guy-Noël

**Excusé** : BONASSI Stéphane

**Absents** : PADEY Guillaume - GONSETH Mathilde

Jacquet Patricia est élue secrétaire de séance

<b>DELIBERATION N° 2023-14</b> <b>Objet : Report des coupes d'affouage 2023</b>
--

M le Maire rappelle l'interpellation de l'ONF concernant le dépassement de la surface attribuée pour la coupe affouagère de 2022,

M le Maire propose que celle-ci soit attribuée pour une durée de 2 ans, 2022 et 2023.

Monsieur le maire propose de revoir avec le garant les prochaines distributions et si possible améliorer la préparation.

Après avoir délibéré, le conseil décide :

Du report de la coupe affouagère de 2023 à 2024. (2 Contres, 2 Abstentions, 5 Pour)

Fait à Loisieux

Le 07/07/ 2023

Le Maire, Christian GARIOUD